

**LE TRIANGLE VERT DES VILLES MARAÎCHÈRES DU HUREPOIX :**  
**UNE ASSOCIATION INTERCOMMUNALE EN ESSONNE**

- RAPPORT PROVISOIRE, NOVEMBRE 2007 -

*Héloïse NEZ*

**Introduction**

« Le Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix » est une association créée en juin 2003, qui regroupe des élus et des agriculteurs de cinq communes du sud du Département de l'Essonne – Marcoussis, Saulx-les-Chartreux, Champlan, Nozay, Villebon-sur-Yvette – afin de concilier développement urbain et maintien d'une agriculture économiquement viable sur leur territoire. Sans parler directement de « démocratie participative », l'association défend un « projet partagé » qui nécessite l'implication de tous les acteurs du territoire, autant des élus et des services des communes que des agriculteurs et des « autres usagers de l'espace ». Dans le cadre du programme de recherche PICRI portant sur la généalogie de la démocratie participative et la mobilisation des savoirs citoyens dans les dispositifs participatifs locaux, l'intérêt de ce cas d'étude est de présenter une échelle d'action atypique en Ile-de-France – un projet intercommunal sans être une intercommunalité –, des problématiques spécifiques au milieu périurbain et une forte mobilisation de l'expertise scientifique.

Ce rapport de recherche part de l'enquête et du rapport réalisés par Grégoire Lits de janvier à mars 2006, lors de son stage exploratoire pour le PICRI, qui l'a conduit à réaliser sept entretiens semi-directifs avec les principaux acteurs du Triangle Vert et à collecter un certain nombre de documents auprès de la chargée de mission de l'association. Une enquête menée d'octobre à décembre 2006 m'a permis de compléter cette collecte documentaire et de réaliser six entretiens supplémentaires avec les initiateurs de la démarche, afin d'en approfondir la généalogie, ainsi qu'avec le directeur d'un service communal d'urbanisme et des élus d'autres communes moins impliquées dans le projet ou ayant refusé d'y entrer. Sauf indication contraire, les citations présentes dans ce rapport sont toutes issues de ces entretiens, dont la liste figure en annexe (« sources consultées »). Ce rapport s'appuie également sur des observations directes réalisées lors d'un Forum sur l'agriculture en Ile-de-France et de réunions internes à l'association (conseils d'administration et assemblée générale).

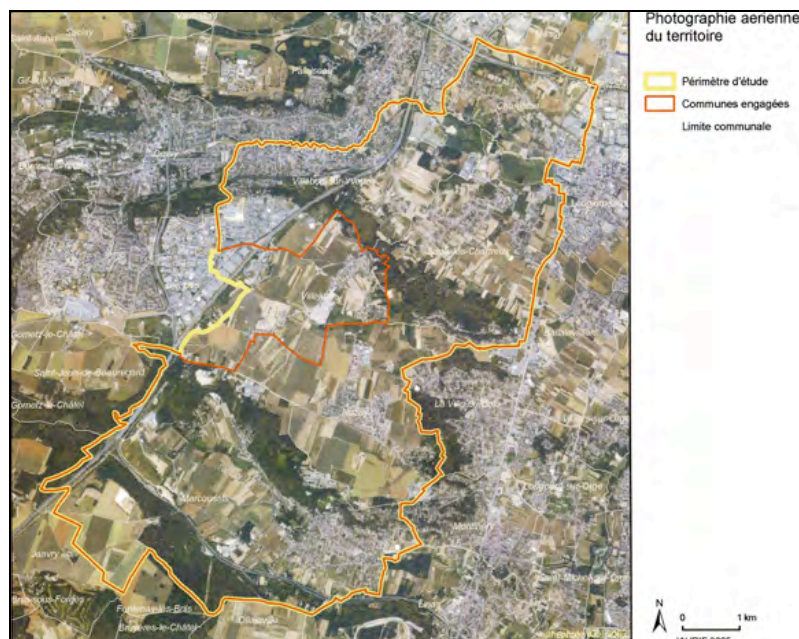
## 1. Une association intercommunale dans un contexte périurbain

Outre la particularité du contexte périurbain, qui nous incite à préciser les caractéristiques du territoire du Triangle Vert, l'originalité de l'association est de se définir comme un projet intercommunal sur la thématique agricole sans s'inscrire dans le cadre légal de l'intercommunalité.

### a. Localisation et caractéristiques du territoire du Triangle Vert

Le territoire du Triangle Vert, situé à moins de 25 km de Paris, dessine un triangle d'un peu plus de 4 800 ha ceinturé de grands axes de communication – les autoroutes A 10, N 104 et la N 20 (Figure 1). Il se distingue des zones fortement urbanisées qui l'entourent, notamment au Nord-Ouest du Département de l'Essonne, par une urbanisation moins dense et une répartition plus équilibrée du territoire, avec 40 % de terres agricoles, 26 % de forêts, 24 % d'espaces urbanisés et 10 % d'espaces divers. Le territoire du Triangle Vert, qui forme une *enclave au milieu d'un espace soumis à l'étalement urbain* (Triangle Vert, *Plaquette de présentation*, 2005), subit une forte pression foncière du fait de la proximité du Centre d'Envergure Européenne de Massy-Orly, du parc d'activités de Courtabœuf (Evry) ou encore de l'Opération d'intérêt national (OIN) sur le Plateau de Saclay<sup>1</sup>.

Figure 1 : Le Territoire du Triangle Vert



Source : Triangle Vert, *Charte pour une agriculture durable du Triangle Vert*, 2006.

<sup>1</sup> De longue tradition agricole, le Plateau de Saclay devient un important pôle d'enseignement, de recherche scientifique et de recherche et développement à partir des années 1960. En 2005, le pôle de compétitivité System@tic Paris région, qui associe les principaux acteurs universitaires et industriels du plateau a été labellisé « pôle d'envergure mondial » par le gouvernement français. Depuis 2006 le plateau fait l'objet d'une importante

Ce territoire s'inscrit dans la région géographique du Hurepoix, caractérisée par une grande diversité de paysages, soit une alternance de vallées, de coteaux abrupts et boisés, et de plateaux. La forte présence d'espaces boisés et d'espaces agricoles<sup>2</sup> fait du territoire du Triangle Vert l'un des éléments importants de la Ceinture Verte du Plan Vert régional<sup>3</sup>. Sur ces espaces agricoles, les systèmes de production sont divers, entre les grandes cultures (80 % de la SAU), le maraîchage (12 %), la pépinière (2 %) et d'autres formes plus résiduelles comme l'horticulture ou l'arboriculture (6 %). L'histoire agricole de ce territoire est ancienne. Elle se caractérise par sa focalisation sur Paris, sa tradition céréalière et une histoire maraîchère plus récente mais très identitaire. Le maraîchage est surtout présent à Saulx-les-Chartreux, et de manière plus résiduelle à Marcoussis et Champlan. Pour la vice-présidente de l'association du Triangle Vert, ce sont ces caractéristiques physiques qui donnent une unité et une cohérence au territoire, dont le nom « Triangle Vert » a été inventé par les fondateurs de l'association : *Le Triangle Vert est une invention, du fait d'un territoire délimité par les trois voies de circulation, les différentes communes n'ont pas du tout les mêmes bassins de vie. On est vraiment parti du territoire et des caractéristiques du territoire.*

Les cinq communes du Triangle Vert rassemblent près de 30 000 habitants (29 081 selon les derniers recensements Insee, de 1999 à 2006) avec des différences de population entre les communes<sup>4</sup>. Selon les communes, le pourcentage de jeunes de moins de 20 ans oscille entre 25 et 35 % (recensements Insee de 1999 et 2004) et la proportion d'étrangers est relativement faible. Les habitants, peu touchés par le chômage, travaillent majoritairement en dehors du Triangle Vert, sur le parc d'activité de Courtabœuf qui héberge plus de 10 000 entreprises, sur le plateau de Saclay, à Evry ou encore à Paris. Seules les villes de Nozay – qui accueille sur son territoire le site de recherche et développement d'Alcatel – et de Marcoussis sont vraiment attractives en termes d'emplois. Dans les autres communes, le tissu économique repose essentiellement sur les petites et moyennes entreprises. L'activité agricole est depuis longtemps marginale dans les ressources des communes et les activités de la population, une soixantaine d'exploitations étant recensées, dont une trentaine sont jugées viables à long terme.

---

opération d'urbanisme dite « Opération d'intérêt national Massy, Saclay, Versailles, Saint Quentin en Yvelines », dont certains aménagements vont entraîner une densification du plateau – l'objectif est de créer 100 000 emplois et de construire, à terme, 150 000 logements –, ce qui suscite de vives contestations de la part des acteurs locaux.

<sup>2</sup> La Surface Agricole Utile (SAU) des communes du Triangle Vert est de 1 716 ha (Triangle Vert, *Charte pour une agriculture durable du Triangle Vert*, 2006).

<sup>3</sup> Mise en œuvre depuis plus de vingt ans par l'Agence des Espaces Verts (AEV), la Ceinture Verte autour de l'agglomération parisienne représente près du quart de la superficie de la région (264 700 ha, dont 70 000 d'espaces agricoles), concernant 359 communes situées à une distance comprise entre 10 et 30 km du centre de Paris. Le projet initial était de contenir l'étalement urbain en concentrant l'urbanisation dans les villes nouvelles, afin d'ouvrir des espaces de loisirs et de maintenir l'agriculture dans les zones périurbaines. Le schéma directeur de 1994 prévoyait de *garantir autant que possible le maintien et le développement des espaces existants dans la ceinture verte* – 60 % d'espaces naturels et ruraux. Pourtant, entre 1982 et 1999, la consommation d'espaces naturels et agricoles par l'urbanisation a été de 27 500 ha dans la Ceinture Verte, soit 1 600 ha par an. Avant sa révision, le SDRIF prévoyait d'urbaniser 32 000 ha de la Ceinture Verte à l'horizon 2015.

<sup>4</sup> Selon les derniers recensements Insee, les habitants étaient 9 373 à Villebon-sur-Yvette (1999), 7 647 à Marcoussis (2006), 4 871 à Saulx-les-Chartreux (2005), 4 732 à Nozay (2004) et 2 458 à Champlan (1999).

b. *Un projet intercommunal sur la thématique agricole*

Le Triangle Vert n'est pas une intercommunalité mais un projet regroupant des élus et des agriculteurs sur un territoire intercommunal. Selon la chargée de mission de l'association, *Notre projet n'a rien à voir avec l'intercommunalité, c'est un projet politique, car impulsé par les communes, mais il n'a pas vocation à devenir intercommunal, c'est un regroupement d'intérêt général.* La constitution d'une intercommunalité était peu envisageable étant données les différences d'orientation et de choix politique, les communes du Nord (Villebon-sur-Yvette, Saulx-les-Chartreux et Champlan) ayant constitué une intercommunalité forte avec Massy, d'autres (Nozay et Villejust) s'étant engagées dans une autre intercommunalité avec Longpont et Montlhéry – le « Cœur du Hurepoix ». L'association se veut donc apolitique, en jouant un rôle de conseil auprès des communes sur la question spécifique de l'agriculture dans ses rapports avec la ville. Pour un agent territorial de Nozay, le Triangle Vert est *une association de communes qui porte seulement sur cette thématique agricole. L'intercommunalité porte sur d'autres thématiques, sur d'autres compétences, c'est un champ d'action plus politique.*

Ne s'inscrivant pas dans le statut de l'intercommunalité, l'association n'a pas de compétences légalement attribuées. Ce sont les communes qui restent maîtresses de la décision en fonction de leurs compétences territoriales<sup>5</sup> comme l'explique la vice-présidente de l'association : *L'association promeut des actions et chaque commune finance et réalise ces actions sur son territoire. L'association n'a qu'une force de proposition, chaque commune gardant ses prérogatives.* L'association est d'ailleurs essentiellement financée par les subventions communales, dont le montant est de 10 642 € par commune en 2008<sup>6</sup>. Les autres sources de financement sont la cotisation symbolique des membres, de 15 €, et les subventions ponctuelles d'autres collectivités locales lors d'appels à projets, comme la Région et le Département, ou encore du Ministère de l'Agriculture via la Direction régionale et interdépartementale de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France (DRIAF).

La préservation des espaces et des activités agricoles est considérée comme une question qui fait consensus au sein du Triangle Vert, même si les communes l'abordent différemment. Chaque commune a certes ses priorités de développement local, entre développement des activités économiques, construction de logements, construction de logements sociaux et maintien de l'agriculture. Mais les élus locaux, tous chargés de gérer leur territoire, partagent une préoccupation

---

<sup>5</sup> Chargées de gérer les affaires communales, les communes ont des compétences liées à la fonction exercée par le maire de représentant de l'Etat dans la commune, et des compétences décentralisées. L'entretien de la voirie communale, l'aménagement du territoire communal et l'école primaire sont les principales compétences de cet échelon territorial. L'urbanisme est pour l'essentiel une compétence des communes, qui élaborent et approuvent les plans locaux d'urbanisme, ce qui permet au maire de délivrer des permis de construire au nom de la commune. Les communes en intercommunalité ont l'initiative de l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale présentant le projet d'aménagement et de développement durable retenu et fixant les objectifs des politiques d'urbanisme dans certains domaines. Depuis 2004, la commune a des compétences en matière de logements sociaux et étudiants.

générale sur l'évolution du territoire, comme le constate le directeur du service d'urbanisme de Nozay : *Les élus peuvent avoir des désaccords politiques et différentes conceptions d'aménagement du territoire, mais ils partagent les mêmes attentes au niveau de l'agriculture, qui est garante d'une certaine qualité du cadre de vie.* Comme les agriculteurs gèrent la majorité du territoire à moindre coût, les élus des différentes communes ont un intérêt commun à valoriser l'agriculture sur leur territoire. C'est particulièrement le cas de Champlan, qui a des contraintes liées à sa localisation dans le couloir aérien d'Orly – depuis l'interdiction de construire dans certaines zones jusqu'à l'impossibilité d'augmenter la capacité d'accueil de la commune – et, dans une moindre mesure, des communes de Saulx-les-Chartreux et Villebon-sur-Yvette.

Les divergences initiales dans les conceptions d'aménagement du territoire, entre le choix politique de privilégier le développement économique ou le maintien de l'agriculture, se retrouvent toutefois dans les différences d'engagements des communes dans l'association intercommunale. Les communes de Saulx-les-Chartreux et Marcoussis, qui ont une tradition politique de préservation du territoire agricole et qui ont fait un même constat sur la situation de l'agriculture sur leur territoire, sont à l'origine du rapprochement entre les élus des communes du Triangle Vert et sont toujours les plus impliquées dans la démarche. Avant la création de l'association, selon sa chargée de mission, *les élus des cinq communes entretenaient des relations classiques d'élus, qui n'étaient pas spécifiquement axées sur l'agriculture.* Quant aux relations entre agriculteurs et élus, l'association a émergé dans un contexte de méfiance des agriculteurs vis-à-vis des élus communaux. Dans certains cas, du fait de la petite taille de la commune ou du faible nombre d'agriculteurs, les élus et les agriculteurs pouvaient être relativement proches, mais les agriculteurs avaient déserté depuis plusieurs années les conseils municipaux, la question de l'agriculture n'étant par conséquent plus considérée dans la vie de la commune. Relativement isolés et peu syndiqués<sup>7</sup>, les agriculteurs n'avaient pour autant d'organisations pour se regrouper.

#### **Des héritages contrastés de développement du territoire : Saulx-les-Chartreux et Nozay**

L'association du Triangle Vert regroupe des communes qui ont des histoires très différentes du point de vue de l'aménagement du territoire. Selon la vice-présidente de l'association, élue à Saulx-les-Chartreux, *ça tient beaucoup au maire, il y en a qui résistent, il y en a qui laissent faire.* Les cas de Nozay et de Saulx-les-Chartreux sont emblématiques de ces contrastes historiques.

À Saulx-les-Chartreux, quand les candidats d'union de la gauche s'interrogent aux municipales de 1995 sur le sort de l'activité agricole au sein de leur territoire, ils n'arrivent pas en terrain vierge : *On a hérité d'un territoire communal très préservé, la commune ayant eu la chance d'avoir un maire architecte et urbaniste pendant cinq mandats. À l'époque où beaucoup de communes accueillaient des opérations de lotissement pavillonnaire, le maire avait déjà dit à l'époque « on ne touche pas à l'espace agricole », il avait obtenu le rachat des bois par le Département, gérés désormais par l'ONF, il avait défini une enveloppe*

<sup>6</sup> Selon le budget prévisionnel de 2008, le budget de l'association s'élève à 61 050 euros. Les dépenses correspondent exclusivement à des frais de fonctionnement de la structure associative car les investissements matériels se font au niveau des communes.

<sup>7</sup> Les associations présentes sur le territoire du Triangle Vert sont majoritairement des « associations d'urbains » classiques (activités sportives et artistiques). À la création du Triangle Vert, un seul agriculteur faisait partie du syndicat des Jeunes Agriculteurs et les agriculteurs ne se regroupaient pas dans des associations spécifiques.

*urbaine qui a été respectée. Il n'y a pas eu d'étalement urbain, l'urbanisation s'est faite en densification. Le choix politique de Jean-Marc Bernard, maire communiste de Saulx-les-Chartreux de 1959 à 1989, a été de densifier les espaces déjà urbanisés et de préserver les espaces agricoles : C'est la ville sur la ville, on densifie à l'intérieur, mais on ne va pas s'étaler. On a hérité de cette politique, qui a été menée alors que les autres communes faisaient d'autres choix. La vice-présidente de l'association, adjointe au maire de Saulx-les-Chartreux en charge de l'urbanisme, estime que depuis 1995, on continue la politique de Jean Marc Bernard, en inscrivant l'action de l'association du Triangle Vert comme le projet numéro un de la commune.*

À Nozay, la commune voisine qui dispose de plus de 500 ha d'espaces agricoles sur les 730 ha du territoire communal – soit un tiers de la commune urbanisée – et qui subit également depuis plusieurs années une pression foncière très forte, l'histoire est différente. La population de Nozay a doublé en une dizaine d'années<sup>8</sup>. L'équipe municipale élue en 2001, qui a créé 500 logements avec la ZAC de Saint Clair, souhaite désormais stabiliser la population : *On ne veut pas construire de nouveaux lotissements, mais on a un projet d'extension de l'activité économique. Selon le directeur du service d'urbanisme de Nozay, La population de Nozay a doublé depuis dix ans, maintenant on souhaite limiter l'évolution de l'urbanisation, même si on accepte une évolution. Il y a aussi une demande forte de logements, il faut garder le caractère très demandé d'une commune agricole près de Paris. Malgré la volonté affichée d'éviter une urbanisation massive pour garder le caractère agricole et paysager de la commune, le discours de la mairie de Nozay reste plus mitigé qu'à Marcoussis ou Saulx-les-Chartreux-les-Chartreux : C'est une volonté de l'équipe municipale que l'agriculture soit réfléchié dans chaque projet, tout en sachant que l'évolution de l'urbanisme est inéluctable. Le développement agricole ne doit pas être non plus un frein naturel au développement de la commune.*

## **2. La genèse de l'association**

L'association intercommunale du Triangle Vert est un processus *top-down*, dans le sens où elle provient d'une initiative municipale et non d'une demande de la population. Le projet a été porté par des élus des communes de Saulx-les-Chartreux (Claude et Brigitte Bouvier) et de Marcoussis (Thierry Laverne), qui ont fait appel à des experts agronomes.

### *a. Aux origines de la création de l'association*

Saulx-les-Chartreux et Marcoussis ont été les premières communes du Hurepoix à engager une réflexion sur le devenir de l'agriculture sur leur territoire et à solliciter une expertise universitaire à ce sujet. Dans un premier temps sans se concerter, des élus de ces deux communes ont fait appel d'une manière indépendante à André Fleury, Professeur d'agronomie à l'École nationale du paysage de Versailles (ENSP), pour élaborer un diagnostic de l'agriculture sur leur territoire communal. À Saulx-les-Chartreux, comme le raconte Brigitte Bouvier, tout a commencé à une réunion locale du Parti socialiste : *L'initiative c'était avant les élections de 2001, moi je suis au PS, mon mari y était aussi. Une réunion a eu lieu à Villebon-sur-Yvette avec André Fleury, spécialiste des problématiques d'agriculture périurbaine. Il s'intéressait à ce territoire et se demandait, quant aux prochaines municipales, « quel serait le sort de ce territoire, car tout peut changer vraiment en fonction des options des élus ». On a pris conscience qu'il était grand temps de s'occuper de ces espaces et de ne pas tout laisser s'urbaniser.*

---

<sup>8</sup> Selon les derniers recensements de l'Insee, la population de Nozay, qui était de 2 636 habitants en 1990, s'élevait à 4 277 habitants en 1999 et à 4 732 habitants en 2004.

Élue en 2001, l'équipe d'union de la gauche de Saulx-les-Chartreux commande à André Fleury une étude sur l'agriculture de la commune. Le diagnostic agronomique, mené en été 2001 par un stagiaire de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie de Montpellier (ENSAM), aidée par un stagiaire québécois de la maîtrise dirigée à l'Université de Montréal par le Professeur Chris Bryant, géographe spécialiste des territoires périurbains, met en avant la fragilité du maraîchage et l'émergence des céréaliers : *On a pu leur montrer que si le maraîchage, valeur identitaire du lieu, était présent, ce n'était peut-être pour pas longtemps. [...] L'émergence des céréaliers faisait partie des choses que découvraient les élus de Saulx-les-Chartreux.* La commune de Marcoussis s'engage rapidement dans une démarche similaire, en menant une étude sur l'avenir de l'agriculture sur son territoire. Le contact avec André Fleury se fait cette fois-ci par Thierry Laverne, un professionnel du paysage chargé d'atelier à l'ENSP : *Il a été intrigué de voir sur la porte de mon bureau « professeur d'agriculture périurbaine » et comme nom de programme « agriculture urbaine ». Je leur ai proposé une étude similaire à Marcoussis sur comment évoluait l'agriculture.* Un étudiant stagiaire de l'Institut agronomique de Montpellier produit un rapport sur les stratégies des agriculteurs de Marcoussis.

#### **Brigitte Bouvier et Thierry Laverne, deux urbanistes à l'initiative de la démarche**

Urbaniste, Brigitte Bouvier est spécialisée dans le conseil aux communes au sein du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Essonne (CAUE 91). Directrice adjointe de cet organisme pendant vingt ans, elle y travaille aujourd'hui en tant que chargée d'études. Militante socialiste, elle se présente aux élections municipales de Saulx-les-Chartreux en 2001. Elle fait la connaissance d'André Fleury en préparation de ces élections, dans une réunion locale du Parti Socialiste où il est question du devenir des espaces agricoles en milieu périurbain. Élue à la mairie de Saulx-les-Chartreux en 2001, elle est adjointe au maire en charge de l'urbanisme et de l'environnement. Son mari Claude Bouvier, architecte, également impliqué dans la mise en place de l'association, exerçait la fonction de maire adjoint aux finances lors du précédent mandat.

Directeur d'une agence d'architecture paysagiste à Rungis, Thierry Laverne est un professionnel du paysage depuis vingt ans. Sa profession l'a amené à s'engager en politique, car *on ne peut pas admettre que l'espace agricole soit offert à la ville et gâché par la ville.* C'est ainsi qu'il devient élu de Marcoussis, délégué au projet de territoire et au projet agricole. Il est également administrateur de la CAUE 91, où il rencontre Brigitte Bouvier. Chargé d'un atelier sur le paysage à l'ENSP, il fait la connaissance d'André Fleury qui lui propose de mener une étude sur les stratégies des agriculteurs de Marcoussis, afin d'élaborer un diagnostic sur l'évolution de l'agriculture comme il l'avait fait une année auparavant à Saulx-les-Chartreux.

Respectivement président et vice-présidente de l'association, Thierry Laverne et Brigitte Bouvier ont, du fait de leur profession, un rôle moteur dans la création et le développement de l'association du Triangle Vert : *Ce qui facilite aussi le fait qu'on est très moteurs, c'est que Thierry et moi sommes des professionnels et avons souvent l'occasion de parler du Triangle Vert. Moi au CAUE, on fait travailler plein d'étudiants sur le secteur. Thierry a une agence de paysage, il fait des grands projets dans toute la France. On nous appelle souvent pour venir témoigner du Triangle Vert, ça joue beaucoup pour la reconnaissance du projet.*

Les deux diagnostics sur l'agriculture font apparaître une fragilité de l'activité agricole, encore bien présente, et un certain pessimisme des agriculteurs face aux contraintes engendrées par la localisation périurbaine de ces exploitations, qui en menacent la durabilité. Convaincus de leur capacité d'agir avant qu'il ne soit trop tard, les élus locaux se rendent rapidement compte de la nécessité de considérer l'agriculture à une échelle plus large que celle de la commune : *Avec cette étude, on a contacté la Région en lui demandant de l'aide pour protéger le territoire agricole. La*

Région était intéressée à condition que ce soit à une échelle plus importante. Je connaissais Thierry Laverne en tant que professionnel, il est administrateur du CAUE dans lequel je travaille. Je le connaissais par plusieurs biais et lui, de son côté, faisait également une étude avec les étudiants de l'ENSP, en tant qu'enseignant. Le lien a ainsi été fait et pour que le territoire soit pertinent, il a fallu l'élargir aux communes voisines que l'on a contactées. Thierry Laverne et Brigitte Bouvier ont impulsé la création de l'association en incitant les communes qui partageaient la même problématique à les rejoindre dans un projet de territoire sur un territoire agricole qui peut encore être viable si l'on s'en occupe : on a réussi à les convaincre pour créer l'association du Triangle vert réunissant élus et agriculteurs exploitants. Une troisième étude, à l'échelle intercommunale cette fois-ci, est commandée à André Fleury par six communes – les communes pionnières de Saulx-les-Chartreux et Marcoussis, et quatre communes voisines, Nozay, Villebon-sur-Yvette, Villejust et Champlan. À nouveau, des étudiants agronomes font un stage sur le territoire, afin de compléter les premières études communales par une enquête sur les agriculteurs en 2002. Les recommandations de leur rapport, qui proposait de créer une structure souple de type associatif, ont convaincu les élus de se lancer dans le projet. Une jeune diplômée en urbanisme à l'Institut d'Urbanisme de Paris (IUP), salariée de l'ENSP pendant quatre mois pour la rédaction du rapport, puis de la mairie de Marcoussis, est chargée d'écrire les statuts de l'association dont elle deviendra la « cheville ouvrière » par son poste de chargée de mission.

La perspective de participer et de trouver des financements par le biais d'un projet européen baptisé PULSE par ses partenaires (*Peri-Urban Landscape Scenes*), visant à la mise en valeur des espaces ouverts périurbains, a accéléré la création de l'association. L'objectif du projet PULSE – dont le contact venait d'André Fleury par le biais d'un collègue hollandais, membre d'un groupe d'aménagement écologique du territoire, qui demandait des partenaires – était de montrer la valeur des espaces agricoles urbains en tant que lieu de production du paysage. Trois ans de réunions n'ont pas abouti, mais pour la chargée de mission de l'association, *ça a été un catalyseur car, pour le mettre en marche, ils demandaient d'avoir un programme d'action pluriannuel. Il fallait qu'on soit une structure, qu'on se fédère, pour pouvoir y adhérer, pour avoir des financements de l'Europe (...)* On avait déjà l'idée de créer une association à partir de l'étude intercommunale, mais *ça a accéléré les choses, c'est dans ce sens-là que ça a été un catalyseur*. Deux réunions entre des élus et des agriculteurs des six communes ont permis de dégager les grands principes du fonctionnement de l'association, à partir d'une série d'arbitrages, notamment sur le nombre de représentants élus et agriculteurs par commune. Finalement, les cinq communes de Marcoussis, Nozay, Villebon-sur-Yvette, Saulx-les-Chartreux et Champlan ont créé l'association « Le Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix<sup>9</sup> » le 27 juin 2003. Entre temps, la commune de Villejust s'est retirée du projet, alors que son maire est le seul issu du monde agricole.

---

<sup>9</sup> Thierry Laverne a inventé le nom « Triangle Vert » pour montrer la cohérence du territoire, et André Fleury a ajouté « des Villes Maraîchères du Hurepoix » afin de souligner le caractère identitaire de l'activité du maraîchage.



### **Le point de vue du maire de Villejust : la priorité au développement économique**

La commune de Villejust, initialement engagée dans l'étude intercommunale sur le devenir de l'agriculture sur le territoire du Triangle Vert, suite aux prises de contact des mairies de Marcoussis et Saulx-les-Chartreux-les-Chartreux, a finalement choisi de ne pas faire partie de l'association. Le premier élu de cette commune de moins de 2 000 habitants, conseiller municipal depuis 1977 et maire depuis 1986, a considéré *avec intérêt* la proposition, mais non sans quelques réticences : *Au départ, une association pour défendre et valoriser l'agriculture, on s'est dit pourquoi pas. On a participé au coût de la première étude. C'est un peu comme le poker, on paie pour voir.* Il aurait ensuite proposé aux quatre agriculteurs présents sur sa commune de prendre part à l'association du Triangle Vert, qui auraient refusé à l'unanimité.

Né à Villejust, fils d'agriculteurs reconverti dans l'industrie, le maire de Villejust est paradoxalement l'un des élus les moins convaincus par la démarche : *Moi, je connaissais le monde agricole, j'ai travaillé dans l'agriculture au départ, puis j'ai quitté le secteur parce que c'est difficile et ce n'est pas rentable. On a participé à la première réunion, j'ai posé des questions, j'ai bien vu que peu de monde connaissait la problématique du monde agricole [...]. La commune de Villejust n'a pas attendu la mise en place de l'association du Triangle Vert pour préserver l'agriculture, enfin au moins pour préserver les agriculteurs en place. L'agriculture, c'est encore autre chose, ça dépend ce qu'on y fait. Hier, sur le secteur de Villejust, c'était la culture maraîchère de plein champ. Aujourd'hui, il y a très peu de culture maraîchère de plein champ, c'est plus au niveau des céréales. Je ne vois pas comment valoriser la culture maraîchère dans notre secteur, ce n'est pas rentable.* L'association du Triangle Vert considère, au contraire, que le maraîchage est plus rentable et moins précaire, car indépendante des subventions de la PAC, que la céréaliculture.

Le maire de Villejust affirme que son équipe municipale essaie de préserver le caractère rural de la commune, en assurant le maintien du monde agricole. La commune a passé une convention avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) et peut donc jouer son droit de préemption en cas de vente : *On achète les terres à chaque fois qu'elles sont en vente et on s'engage pendant au minimum dix ans à laisser l'agriculture en place, c'est une sécurité.* Officiellement, la mairie de Villejust *ne voyait pas du tout l'utilité de mettre en place une association Triangle Vert pour défendre le monde agricole, parce qu'on a déjà pris des mesures, on préserve les terres agricoles et les agriculteurs.* Le retour sur investissement serait très long dans le cadre d'une association et les retombées sur la gestion du territoire peu visibles : *Quand on voit ce qui est en train de s'étudier sur le Plateau de Saclay, et Dieu sait si le Plateau de Saclay se bouge, se structure, mais si l'Etat a une volonté et un besoin, il y aura une opération d'intérêt national. Ce n'est pas parce qu'il y aura une association de plus, le Triangle Vert, qu'on aura plus de poids.* L'association ne ferait que *se rajouter à la lourdeur associative que l'on connaît dans les collectivités*, en représentant un coût supplémentaire pour la commune : *ça coûte cher, il faut du personnel, j'appelle ça de la redondance !*

Malgré l'objectif affiché de maintenir l'activité agricole sur le territoire communal, il est prévu que sur les 535 ha de la commune, les espaces cultivables diminuent de 350 ha aujourd'hui à 300 ha d'ici 2015. Le Plan d'occupation des sols (POS) de 1999 et le Schéma directeur prévoient notamment une extension de 15 ha du parc d'activité de Courtabœuf, dont les 45 ha actuels apportent à la commune la majorité de ses ressources financières : *si demain je trouve un investisseur avec un chèque, il peut entrer sur le terrain.* Ce sont autant de terrains agricoles, encore exploités, qui disparaîtront de la commune afin d'assurer son développement économique. Le maire de Villejust n'y voit aucun inconvénient : *On sait très bien que l'urbanisation dans le secteur où l'on est, on est appelés à évoluer un petit peu... Qu'on la maîtrise, qu'on ne fasse pas n'importe quoi, je suis tout à fait d'accord, mais il faut être un peu réaliste. Notre secteur est porteur économiquement, c'est un nœud européen, il y a des emplois, il y a du travail, il faut du logement. À un moment donné, on ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs, il va bien falloir construire, prendre du terrain. Ou alors on décide d'arrêter et de ne plus avancer, mais on ne fera plus face à l'Europe. On ne peut pas être contre l'évolution, par contre il faut la maîtriser.* L'agriculture serait donc amenée, si ce n'est à disparaître, du moins à se reconvertir : *L'avenir de l'agriculture dans notre secteur sera le pétrole vert, c'est automatique. On a compris, ça c'est économique.*

#### *b. Le rôle des experts dans la création de l'association*

L'appel à des expertises extérieures, au premier titre desquelles les expertises agronomiques d'André Fleury et de ses étudiants, a joué un rôle déterminant dans la création du Triangle Vert. Il s'agissait, pour André Fleury, de *construire des cursus de formation sur des axes nouveaux par une*

*coopération entre enseignants chercheurs et enseignés, afin d'enraciner la conceptualisation dans une pratique de terrain et d'évaluer, en retour, les travaux des étudiants par des acteurs. Si la collaboration avec le cabinet d'études Confluences, une fois l'association constituée, ne fut pas concluant, l'apport de l'ENSP a été fondateur. Même si les universitaires sont parfois en décalage avec les maires et les agriculteurs, la vice-présidente de l'association estime que cela a été important, d'avoir toutes ces études pour une somme modique, qui nous ont convaincu de nous lancer dans le projet. Ce sont les études qui ont convaincu les élus que leur action au sein d'une structure intercommunale pouvait permettre de maintenir l'agriculture sur leur territoire, comme le raconte le directeur de l'urbanisme de Nozay : Cela a constitué une bonne base pour prendre conscience de l'importance de l'agriculture, tant pour les élus que les habitants. Depuis que les élus ne sont plus des agriculteurs, on a oublié les contraintes de la vie agricole dans les zones périurbaines. Cette étude a donc permis une prise de conscience des élus. Elle a permis aussi de regrouper tout le monde.*

André Fleury estime que son rôle n'a pas été une réflexion sur le paysage, car Thierry Laverne proposait déjà à ses étudiants des ateliers sur le paysage, mais il a apporté une dimension propre d'agronome, en caractérisant les stratégies des agriculteurs et en élaborant un diagnostic sur l'évolution de l'espace : *Le Triangle Vert est la réalisation de trois architectes-urbanistes, qui sont également des élus locaux : Thierry Laverne, Claude et Brigitte Bouvier. Moi j'ai apporté une expertise en matière agricole enrichie par une réflexion en matière de territoire.* En analysant les stratégies des agriculteurs, l'étude a mis en avant un changement profond du paysage rural. Il en ressort que l'avenir du maraîchage est fragile et la mutation à d'autres formes d'utilisation de l'espace inéluctable afin de maintenir des espaces ouverts sur le territoire. L'objectif de ce rapport intercommunal, à travers la proposition de trois scénarios d'évolution, était de montrer aux élus les conditions du maintien de l'espace ouvert sous la forme agricole et la nécessité d'une approche multifonctionnelle du territoire.

#### **André Fleury : l'universitaire spécialiste de l'agriculture périurbaine**

Enseignant chercheur en agronomie depuis 1965, André Fleury enseigne à l'Institut national agronomique de Paris-Grignon (INAPG) jusqu'en 1991, puis à l'Ecole nationale supérieure d'horticulture de Versailles. Il est depuis 1995 professeur à l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles (ENSP), où il co-dirige le programme *Cultures et pratiques du projet de paysage en Europe*. Fin 1995, s'intéressant à la problématique émergente de l'agriculture périurbaine, il est nommé professeur d'agriculture périurbaine à l'ENSP et associé au département « Système agraires et développement » de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA-SAD). En 1994, il participe à la création du *Programme Agriculture Urbaine* puis, en 2002, du *Groupe de Recherche en Agriculture Urbaine*. Il mène depuis plusieurs années des recherches sur la place de l'agriculture dans le projet intercommunal local de territoire et les composantes de l'identité rurale dans le projet agriurbain. D'où son intérêt pour les préoccupations des élus des communes de Saulx-les-Chartreux et Marcoussis sur le devenir de l'agriculture sur leur territoire. Les diagnostics agronomiques des étudiants qu'il a dirigés font de lui un des principaux acteurs à l'origine de la création du Triangle Vert, même s'il se considère depuis *un acteur modeste dans le fonctionnement de l'association*.

André Fleury a introduit dans le projet du Triangle Vert le concept central d'agriculture urbaine ainsi défini sur le site de l'ENSP : *Ni ville ni campagne, l'espace périurbain est souvent devenu un non-lieu. L'agriculture, occupante ancienne de cet espace, y a été peu à peu désorganisée ; elle y côtoyait les équipements urbains comme les lotissements. Cet espace, et les activités qu'il accueille, ont reculé au fur et à mesure de la progression du tissu urbain. De nos jours, ces franges rurales / urbaines changent de sens. La*

*forme urbaine recherchée inclut dorénavant des espaces ouverts, et notamment des espaces cultivés, dont la permanence à proximité du bâti est devenue une condition essentielle de la qualité du cadre de vie. Mais l'agriculture périurbaine des pays développés a souvent perdu ses liens traditionnels à la ville. En revanche, les rôles nouveaux qu'elle peut jouer en termes de production de paysage, de défense de l'environnement, de promotion de la biodiversité et d'harmonie sociale l'impliquent à nouveau dans le fonctionnement urbain. Elle devient alors agriculture urbaine et c'est ensemble qu'espaces cultivés et espaces bâtis participent au processus de construction du territoire urbain, de la ville-nature. L'agriculture urbaine est toujours une activité économique, mais sa production n'est plus identifiée aux seules denrées agricoles ; en devenant multifonctionnelle, elle devient une composante spatiale et sociale des territoires urbains.*

Pour créer l'association du Triangle Vert, les acteurs se sont directement inspirés de l'expérience de Vernouillet, dans les Yvelines. La jeune diplômée en urbanisme qui a rédigé les statuts de l'association du Triangle Vert avait travaillé sur le cas de l'Association pour le développement de l'agriculture périurbaine à Vernouillet et ses environs (ADAPAVE) avec André Fleury en 2001 et 2002. Ils se sont inspirés de leur manière de procéder pour proposer la création d'une structure associative aux élus des communes du Triangle Vert. La différence concernait principalement l'échelle d'action, l'ADAPAVE ne regroupant qu'une commune et ses exploitants : *nous, on a multiplié par cinq*. Avec le projet PULSE, la chargée de mission de l'association du Triangle Vert a participé à plusieurs réunions avec les partenaires européens. Elle estime toutefois n'avoir retiré de ces échanges *que des grands principes – on rencontre les mêmes problèmes dans les grandes agglomérations périurbaines et on a des manières différentes d'envisager la question selon les pays –* mais, au-delà de l'intérêt de pouvoir échanger des visions différentes, ces échanges d'expérience ont été difficiles à valoriser. Selon la chargée de mission de l'association, l'apport a été faible car le projet en est resté à la phase de construction, mais pas de réalisation. Toutefois, loin d'être une expérience isolée en Ile-de-France et en Europe, le Triangle Vert entretient en permanence des contacts avec des initiatives similaires : *L'intérêt est de voir qu'on n'est pas tout seuls, de mutualiser des références, des savoirs faire, des idées*. Sans pouvoir y adhérer du fait de sa taille, l'association a des contacts avec le Réseau Terres en Ville, un réseau national des projets périurbains. Elle a également le projet de créer un réseau francilien, avec l'aide de l'ENSP et de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Ile-de-France (IAURIF), dont l'objectif serait *d'échanger des expériences et de s'en inspirer mutuellement*.

### **3. Un projet de territoire partagé**

*Remettre l'agriculture au sein du projet urbain* : pour avoir un impact sur la conception de l'aménagement de l'espace, ce projet de territoire conçu à l'initiative des élus, suppose qu'il soit partagé par les agriculteurs et la population urbaine.

#### *a. Une démarche participative*

L'association du Triangle Vert cherche à coordonner et à faire connaître un nouveau projet de territoire qui concilierait espaces agricoles et espaces urbains, et qui serait partagé entre les différents

acteurs du territoire : *Encore trop en concurrence en matière d'utilisation de l'espace, la ville et l'agriculture doivent inventer, ensemble, un projet de nature à assurer un développement harmonieux et concerté du territoire. Projet partagé, et territoire partagé, en sont les maîtres mots. La ville doit prendre ses responsabilités dans la gestion de la totalité de son territoire, y compris dans sa partie la plus rurale ; l'agriculture périurbaine doit, elle, se tourner davantage vers les urbains, dont la proximité représente un nouvel essor économique qui passe par la diversification (Triangle Vert, Projet de Charte agricole, 2006).* Pour le président de l'association, *Le projet d'agriculture urbaine du Triangle Vert est fondé sur la volonté de mettre en œuvre un projet durable sur notre territoire. C'est-à-dire un projet de développement qui parie sur le maintien de la qualité de nos territoires, de leurs activités et de leurs paysages. Cet objectif ne constitue pas une fin en soi, mais une orientation fondamentale qui choisit de repositionner durablement l'homme et son avenir au cœur de notre projet et de nos choix de développement (Triangle Vert, Plaquette de présentation, 2005).* Placer le concept de développement durable au cœur du projet de l'association suppose une déclinaison d'objectifs sur les plans économique, environnemental et social, mais également politique et administratif.

D'un point de vue économique et environnemental, l'objectif est de maintenir l'agriculture sur le territoire car, au-delà de l'activité économique, elle produit du paysage et maintient la qualité de vie du territoire périurbain : *La charte de développement agricole du Triangle Vert formalise la volonté des acteurs intervenant sur le territoire du Triangle Vert de faire connaître, de préserver et de valoriser les espaces et activités agricoles périurbaines. Leur objectif commun est que l'agriculture demeure une composante essentielle du territoire, au titre de sa valeur culturelle, sociale, économique, environnementale, et paysagère. À ce titre, l'agriculture doit inventer un projet s'appuyant sur les nouveaux enjeux et rôles qu'elle joue dans l'aménagement d'une ville durable (Triangle Vert, Projet de Charte agricole, 2006).* L'association vise à assurer le maintien et le développement de l'agriculture en minimisant les contraintes d'origine urbaine pesant sur l'activité agricole et en pérennisant le foncier pour garantir la viabilité de l'agriculture sur le territoire. Il s'agit de favoriser une culture et une consommation de proximité, pour éviter de faire venir des produits à des coûts énergétiques et environnementaux élevés, et de garder des espaces ouverts près de Paris pour le maintien de la biodiversité, la récréation des populations et la qualité du territoire régional.

Ainsi, sur le plan social, l'association vise à retrouver une solidarité entre ville et campagne : *Renouer le dialogue entre les urbains et les agriculteurs et rassembler, autour d'un projet solidaire, l'ensemble des acteurs et partenaires de l'aménagement du territoire avec les agriculteurs, est la vocation du Triangle Vert (Triangle Vert, Projet de Charte agricole, 2006).* Par l'activité pédagogique de l'association, les habitants mieux informés sont incités à devenir *des acteurs à part entière du projet local, des « consomm'acteurs » du paysage.* Sur le plan politique local, le Triangle Vert vise à assurer une meilleure représentation politique des agriculteurs, qui ne sont plus représentés au sein des conseils municipaux alors qu'ils entretiennent 40 % du territoire. À l'échelle départementale, régionale

et nationale, les objectifs politiques sont de faire reconnaître le territoire du Triangle Vert comme une échelle pertinente et l'association comme un interlocuteur légitime au sein des politiques d'aménagement du territoire. Le projet du Triangle Vert implique une transformation administrative pour que les services communaux prennent en compte l'agriculture dans le projet urbain et ne considèrent plus les espaces agricoles comme des espaces « vides » à urbaniser<sup>10</sup>.

Pour mener à bien ce projet, l'association est organisée en deux collèges, un collège de communes et un collège d'exploitants agricoles. La création d'un troisième collège, envisagée depuis l'origine, est à l'étude afin d'ouvrir l'association aux représentants des usagers de l'espace. Selon ses statuts, l'association est dirigée par un conseil d'administration (CA) composé de quinze membres élus pour trois ans : cinq membres issus du collège des agriculteurs (un délégué titulaire et un suppléant par commune) et dix membres issus du collège des communes (deux délégués titulaires et deux suppléants, tous membres des conseils municipaux). Les élus ont tenu à être majoritaires au sein du CA, afin de détenir le pouvoir de décision à certains moments déterminants, notamment pour le vote du budget. Jusqu'à présent, la participation est tournée vers les agriculteurs – les exploitants agricoles en activité et les centres équestres – résidant ou cultivant des terres sur le territoire du Triangle Vert. Il était initialement prévu d'associer les propriétaires fonciers, les agriculteurs leur louant en général les terrains qu'ils cultivent, mais la première réunion à la mairie de Marcoussis a dissuadé les élus d'associer ce secteur social opposé à leur projet. Il n'est pas prévu de se tourner vers les citoyens actifs ou les citoyens ordinaires, et l'ensemble des citoyens est seulement considéré dans une optique pédagogique. Par contre, l'intégration d'un troisième collège constitué de représentants des usagers de l'espace induirait une participation des citoyens organisés.

#### **Participation : évolution du nombre et caractéristiques des membres du Triangle Vert**

*(Selon les fichiers adhérents de 2004, 2005 et 2006)*

- En 2006, l'association comptait 38 adhérents. Le nombre d'adhérents est en hausse depuis 2004 (28 adhérents) et 2005 (32 adhérents). Tous les adhérents présents en 2004 et 2005 le sont toujours en 2006.
- En 2006, la répartition entre agriculteurs et représentants des communes était équilibrée : 18 agriculteurs et 20 élus issus de 5 communes. Depuis 2004, le nombre de représentants des communes est resté stable (2 représentants par commune) tandis que le nombre d'agriculteurs a augmenté (de 8 exploitants en 2004 à 12 en 2005 et 18 en 2006).
- Les femmes sont beaucoup moins présentes que les hommes (sur 38 adhérents, on décompte 7 femmes et 31 hommes), surtout chez les exploitants agricoles, où seulement 2 femmes sont présentes sur 18 adhérents.
- Les communes sont inégalement représentées. En 2006, ce sont Saulx-les-Chartreux (12 adhérents) et Marcoussis (10) qui sont les plus présentes, devant Champlan (6), Villebon-sur-Yvette (5) et Nozay (5). Cette répartition entre communes était initialement plus équilibrée (entre 5 et 7 adhérents par commune en 2004, avec toutefois une présence un peu supérieure des exploitants de Saulx-les-Chartreux et Marcoussis).

---

<sup>10</sup> Pour le directeur du service de l'urbanisme de Nozay, le Triangle Vert incite la ville à *définir en priorité son renouvellement sur son propre territoire urbain et, dans ses projets de développement (voiries, réseaux, constructions, espaces publics...), à composer avec le tracé des champs, la qualité des terres, le fonctionnement des exploitations et des territoires agricoles.*

Un comité de pilotage, qui a un rôle de concertation et d'appui technique et/ou financier, réunit tous les acteurs intervenant dans l'aménagement du territoire du Triangle Vert, qui sont partenaires de l'association. Le Triangle Vert les a associés à sa réflexion pour que le projet agricole soit mieux pris en compte dans les différents projets d'aménagement du territoire. L'adoption prochaine d'une *Charte pour un développement agricole durable du Triangle Vert* devrait consacrer la pérennisation du comité de pilotage afin que ses membres s'engagent à travailler ensemble à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet intercommunal d'agriculture périurbaine conduit par le Triangle Vert, chacun dans leur domaine de compétence.

#### **La composition du comité de pilotage du Triangle Vert**

- Le Conseil régional d'Ile-de-France
- L'Agence des espaces verts d'Ile-de-France (AEV)
- Le Conseil général de l'Essonne
- Le Ministère de l'agriculture et ses services déconcentrés : la Direction régionale et interdépartementale de l'agriculture et de la forêt (DRIAF), la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF), la Direction régionale de l'Environnement (DIREN)
- Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de l'Essonne (CAUE 91)
- La Chambre interdépartementale d'Agriculture d'Ile-de-France
- L'association régionale pour l'amélioration des structures des exploitations agricoles (ARASEA)
- L'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et les syndicats de l'eau : Syndicat intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (SIVOA) et le Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY).
- La Société d'aménagement foncier et d'établissement rural d'Ile-de-France (SAFER)
- Le laboratoire de recherche en agriculture urbaine de l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles (ENSP)
- Les communes et les exploitants du Triangle Vert

#### *b. L'impact de l'association sur le territoire*

S'il est encore un peu tôt pour mesurer l'impact de l'association sur le maintien de l'agriculture et la conciliation entre activités agricoles et activités urbaines, trois années de constant lobbying ont permis une reconnaissance du territoire du Triangle Vert et de l'association comme partenaire légitime dans les politiques d'aménagement du territoire. C'est l'un des principaux éléments d'évaluation inscrit dans le *Projet de Charte agricole (2006) : L'échelle intercommunale du territoire concerné, et la capacité du projet à rassembler ces cinq communes et leurs agriculteurs, ont fondé l'originalité et la crédibilité de cette démarche. Après deux années d'existence, le Triangle Vert est aujourd'hui reconnu comme un interlocuteur majeur et un partenaire légitime, par les acteurs responsables de la programmation et de l'aménagement du territoire. Cette reconnaissance est une force, au moment où la Région entame la révision du SDRIF [Schéma directeur de la Région Ile-de-France].* La vice-présidente de l'association confirme : *ce qui a bien marché jusqu'à maintenant c'est le lobbying qu'on a fait, il ne peut y avoir une réunion à haut niveau sans qu'on parle du Triangle Vert, c'est très réussi.* La preuve : suite à l'implication du Triangle Vert dans les travaux préparatoires sur la révision du

SDRIF, la vice-présidente de la Région Ile-de-France chargée de l'aménagement du territoire parle régulièrement de l'association comme une expérience intéressante. Plus récemment, la présentation du projet du Triangle Vert au directeur général de l'OIN sur le Plateau de Saclay, lors d'une soirée-débat réservée aux associations puis une visite locale, a permis une reconnaissance spécifique du territoire, où ne s'appliquera pas le même projet uniforme qu'ailleurs. Pour les acteurs qui s'attèlent à la tâche, le lobbying sert à *faire reconnaître notre territoire et à faire référence à d'autres projets : En changeant l'image du territoire, on change le regard que les gens portent dessus, y compris celui des décideurs de l'aménagement du territoire francilien. De fait, de nombreuses personnes et des structures d'horizons très divers sollicitent et citent très régulièrement en exemple le Triangle Vert. Les représentants de l'association participent ainsi souvent à des colloques, séminaires, rencontres etc. Ce faisant, ils contribuent à faire connaître le projet de communication et d'animation autour des qualités et de l'activité du territoire du Triangle Vert (...). Cette médiatisation a d'ores et déjà permis la reconnaissance du territoire de projet Triangle Vert aux différentes échelles territoriales : Europe, Etat, Région, Département, communes et autres structures institutionnelles. Ils n'hésitent d'ailleurs pas à solliciter le Triangle Vert, pour approfondir les questions relatives à l'agriculture périurbaine, dans le cadre des projets de planification et d'aménagement du territoire – notamment francilien (Triangle Vert, *Projet de Charte agricole*, 2006). Ainsi, le Triangle Vert, qui s'est nourri au départ d'expertises extérieures, joue lui-même un rôle d'expert auprès d'autres acteurs.*

Le Triangle Vert a mis davantage de temps avant de mener des actions concrètes pour le maintien de l'agriculture sur son territoire, comme le reconnaît la vice-présidente de l'association à la fin de l'année 2006 : *ce qui a bien moins marché, c'est qu'il n'y a pas encore d'actions sur le territoire, c'est cette année en 2006 qu'on devait en faire, il faut qu'on fasse des choses pour que les agriculteurs voient du tangible. On est très demandeurs vis-à-vis des agriculteurs, il faudrait qu'ils reçoivent en échange.* Le règlement de petits dysfonctionnements quotidiens dans l'activité des agriculteurs, par une discussion dans une réunion ou un courrier envoyé par les élus, renforce toutefois la crédibilité du projet aux yeux des professionnels de l'agriculture depuis la création de l'association. En 2006, l'association avait déjà mené à bien quelques projets concrets comme l'installation de panneaux de sensibilisation ou l'incitation à l'étiquetage des produits et à la mise en place de jachères fleuries. La réalisation de nombreuses petites actions en 2007, notamment en matière foncière – récupération des friches, mise en place de périmètres régionaux d'intervention foncière (PRIF) avec l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France (AEV), préemption de terres agricoles, enlèvement de dépôts sauvages, pose de barrières pour les empêcher – lui permet désormais de se prévaloir d'un certain impact sur le territoire. Par ailleurs, si les réalisations concrètes sont plutôt récentes, l'association a permis, dès son origine, aux agriculteurs de s'exprimer collectivement en public. Le Triangle Vert a ainsi réussi à reconstituer une représentation politique de la profession agricole : même s'ils ne sont pas toujours très nombreux aux réunions, ils ont obtenu par le Triangle Vert un droit à la

parole et une représentation officielle. Alors que les agriculteurs sont de moins en moins représentés dans la commune, le Triangle Vert apparaît comme un relais quotidien entre agriculteurs et élus.

D'un point de vue administratif, la création du Triangle Vert semble avoir replacé la question agricole au sein de la politique communale, ce qui représente un enjeu essentiel pour le président de l'association : *Pendant longtemps les urbains et les services d'urbanisme, qui travaillent pour les urbains et non pas pour les ruraux, ont considéré que les espaces agricoles étaient vides. Avec le Triangle Vert, on veut faire comprendre que les espaces agricoles ne sont pas vides, cette évolution on la voit partout, par exemple les tracés des routes ne prennent pas en compte les contraintes agricoles.* Pour la vice-présidente de l'association, *ça bouge petit à petit, au début on ne parlait que d'agriculture et petit à petit on a commencé à parler d'urbain ; on sait que les projets sont à la fois agricoles et urbains, de leur ajustement dépend la qualité du projet de territoire.* La chargée de mission de l'association semble avoir bien fait le lien avec les services techniques des communes, ceux de l'urbanisme et de l'environnement notamment, avec qui elle est régulièrement en contact. Notre entretien avec le directeur du service urbanisme de Nozay confirme cette émergence d'une prise de conscience des techniciens dans chaque projet de voirie ou de construction : *Concrètement, l'impact se fait dans les dossiers en urbanisme. On soumet tous nos projets, par exemple la construction d'une plate-forme écologique avec des circulations douces, pour avis au Triangle Vert.* Ce dernier rappelle cependant qu'il n'y a pas d'ingérence : *Le Triangle Vert a une action de lobbying auprès des mairies, après la décision est prise en conseil municipal, il s'agit bien de conseil, les choix d'aménagement restent municipaux. Avec le temps, le Triangle Vert s'est fait connaître, le fonctionnement est entré au quotidien dans l'équipe municipale. Finalement, Le changement a été la prise en compte de l'agriculture, considérée comme une plus value dans un projet, ce qui a permis aux élus, aux acteurs de l'Etat et aux agriculteurs de discuter, alors qu'il y avait auparavant une guerre de principes.* Mais au-delà de ce *changement dans les perceptions et la connaissance des différentes logiques*, la limite du Triangle Vert reste la question centrale du foncier, sur laquelle l'association a peu d'influence directe, puisque c'est la commune qui peut exercer son droit de préemption pour maintenir les terres agricoles. L'association peut toutefois assister les communes qui le souhaitent dans cette tâche.

#### **4. La mobilisation de savoirs citoyens**

Dans le *projet de territoire partagé* du Triangle Vert, la mobilisation d'une compétence spécifique aux agriculteurs, liée à l'exercice de leur métier, semble aller de soi. Par contre, l'intégration de savoirs plus militants, des associations écologistes notamment, suscite davantage de réticences.



a. *Quelle est la compétence des agriculteurs ?*

*Leur apport est pragmatique, ils sont confrontés au terrain, ils font face à des problèmes concrets. Selon le directeur de l'urbanisme de Nozay, les agriculteurs mobilisent des savoirs pratiques au sein de l'association, qui permettent aux élus de comprendre leur logique professionnelle. La compétence propre aux agriculteurs serait étroitement liée à l'exercice de leur métier et à leur connaissance du terrain. Pour reprendre la typologie des savoirs citoyens élaborée par Yves Sintomer (2006), l'apport des agriculteurs serait une combinaison entre un savoir professionnel et un savoir d'usage. Pour la chargée de mission de l'association du Triangle Vert, l'intérêt d'une association regroupant élus et agriculteurs est de stimuler un échange de savoirs : Les agriculteurs apportent leur connaissance du terrain, du fonctionnement de l'exploitation, de la gestion entrepreneuriale de leur affaire. C'est leur domaine, ils apportent leur compétence (...) Les élus n'ont pas vraiment la compétence, cela dépend de leur expérience et de leur lien avec le milieu agricole, mais ceux qui savent sont quand même ceux qui sont dans le milieu. Mais ensuite, on peut avoir différentes manières de considérer les choses, et c'est là qu'il y a débat. Par exemple, pour un bâtiment agricole, l'agriculteur ne verra peut-être que le côté fonctionnel alors qu'un élu verra d'abord le côté insertion paysagère. On essaie de combiner les deux.*

Partager les savoirs entre élus et agriculteurs n'est pas si habituel dans les communes du Triangle Vert. Dans un contexte d'une diminution du nombre d'agriculteurs et de leur désertion des conseils municipaux, le climat est davantage à la méfiance. C'est pourquoi l'association n'est toujours pas ouverte aux « autres usagers de l'espace », selon sa vice-présidente : *On a créé une association regroupant les élus et les agriculteurs, et cette année on doit ouvrir l'association aux usagers de l'espace. On a repoussé, parce qu'au début on se disait qu'il fallait conforter la relation entre agriculteurs et élus, parce qu'ils ne se parlaient plus, ce n'était plus le même monde. La collectivité n'investissait plus du tout dans l'agriculture. On voulait vraiment faire collaborer les agriculteurs et les élus, pour cette raison, on est resté trois ans entre nous, simplement pour conforter le projet, parce qu'on sentait que ce n'était pas évident, qu'il fallait retrouver la confiance. Ce n'est que progressivement qu'un climat de confiance s'est installé au sein de l'association : Au début, ils venaient juste regarder, pendant un an on s'est regardé un peu en chien de faïence, alors qu'au départ ils nous prenaient pour des rêveurs, ils avaient peur d'être manipulés. En avançant doucement sur les projets de nouveaux agriculteurs ont adhéré.*

Des travaux concrets menés avec les agriculteurs, comme le tracé d'une route qui prend directement en compte leur savoir d'usage et leurs besoins professionnels – alors que le Département avait prévu une double voie pour les engins agricoles pour qu'il n'y ait pas de boue sur la route, les agriculteurs ont proposé d'installer cent mètres de grave pour décrotter les roues de leurs tracteurs, ce qui avait l'avantage de réduire le coût des travaux et d'éviter l'installation de caravanes des gens du voyage sur la deuxième voie – ont été déterminants pour faire adhérer les agriculteurs salucéens au

projet de territoire. La vice-présidente de l'association est satisfaite de cette prise en compte des compétences des agriculteurs : *Ils commencent vraiment à bien jouer le jeu et c'est avec eux qu'on trouve des idées, parce que c'est un domaine qu'on connaît peu. Petit à petit avec le Triangle Vert, on a repris des habitudes de travail avec les agriculteurs, de se voir quand il y a un projet qui les concerne.* Si les élus ont deux délégués par commune alors que les agriculteurs n'en ont qu'un, cela ne semble pas renforcer le poids de l' élu car les décisions sont généralement prises par consensus. Par exemple, quand les agriculteurs refusent un projet, la discussion évite les situations de blocage et peut déboucher, à termes, sur un changement de position : l'agriculteur qui était opposé à l'étiquetage de ses produits, dans l'extrait de réunion suivant, a décidé, une année plus tard, d'utiliser le logo du Triangle Vert sur les coiffes de ses colis d'épinard.

#### **Mobilisation et échanges de savoirs : extraits d'une réunion entre élus et agriculteurs**

Au conseil d'administration du Triangle Vert, qui se tient ce jeudi 19 octobre 2006 à la mairie de Champlan, élus et agriculteurs échangent leurs points de vue sur les actions à mener en 2007. La chargée de mission de l'association propose aux agriculteurs d'identifier leurs produits comme provenant du « Triangle Vert », en leur donnant l'exemple d'un maraîcher qui en a fait l'expérience. La discussion s'engage rapidement entre un agriculteur réticent et deux élus décidés à le convaincre de l'intérêt de la démarche :

Le premier élu : *beaucoup d'autres agriculteurs veulent labelliser leurs produits.*

L'agriculteur : *moi, je ne veux pas.*

Le premier élu : *c'est bien pour la reconnaissance du territoire.*

Le président de l'association : *il n'y a que Bertrand pour représenter la profession* [Un seul agriculteur est présent].

Le premier élu : *ça devient vraiment du concret.*

L'agriculteur : *pour l'instant je ne suis pas emballé, mais il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis.*

Le deuxième élu : *pourquoi tu n'es pas emballé ? Tu vas avoir une plaquette subventionnée ! C'est quoi tes arguments ?*

L'agriculteur : *quand on vend aux grandes surfaces, ils s'en foutent.*

Le deuxième élu : *ça a un peu changé, c'est en train de changer. Les gens adorent les mots du terroir, comme « Reflets de France », ça peut être un plus !*

L'agriculteur : *les deux grandes surfaces du quartier, faut leur filer des photos, mais pas quand on vend à une centrale.*

Le président de l'association : *quand je vais à Carrefour, j'y suis sensible, de savoir d'où ça vient.*

L'agriculteur : *mais il y a déjà la provenance sur l'étiquette.*

Le premier élu : *le label montre que c'est un produit du terroir, ça permet d'avoir une reconnaissance du territoire.*

Le deuxième élu : *et c'est quoi ton deuxième argument ?*

L'agriculteur : *la taille des étiquettes est réglementée, il va falloir augmenter la taille de l'étiquette pour le sigle du Triangle Vert. Ce sont deux agrafes en plus, ça coûte du temps et des emmerdements.*

Le premier élu : *Écoute, ce sont juste deux agrafes...*

L'agriculteur : *Il n'y a pas de petites économies !*

Le premier élu : *Moi je trouve ça bien s'il y en a d'autres qui commencent.*

Le deuxième élu : *Tu as d'autres arguments ?*

L'agriculteur : *non, mais il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis.*

La phrase de conclusion de la vice-présidente de l'association – *Il n'y pas d'obligation, on va commencer par ceux qui veulent* – illustre un mode de prise de la décision par consensus, qui passe par l'échange de différents points de vue tout en évitant l'affrontement.

b. *La question de l'intégration d'un troisième collège*

La communication est l'un des principaux volets du projet d'agriculture périurbaine du Triangle Vert, afin d'informer et de sensibiliser les partenaires de l'association mais également « le grand public ». Il s'agit essentiellement des « urbains », ces « autres usagers de l'espace » dont l'adhésion au projet de territoire est essentielle pour une reconnaissance de l'agriculture et une conciliation des activités agricoles et urbaines. L'association dispose, depuis sa participation en tant qu'invité d'honneur de la fête de la Fraise 2004 à Marcoussis, d'une exposition sur ses objectifs et son projet. Les maquettes de ces dix grands panneaux d'information conçus par l'équipe du Triangle Vert ont été actualisées en 2005, avec l'aide technique du CAUE de l'Essonne, afin de réaliser une petite brochure d'information distribuée dans tous les foyers du Triangle Vert. L'objectif était d'informer les habitants sur la structure et les démarches en cours. Les informations sont également accessibles sur le site Internet de l'association et sur les sites des communes de Marcoussis et Saulx-les-Chartreux. L'implantation de panneaux de sensibilisation et d'information à l'entrée de certains chemins ruraux, afin de signifier aux promeneurs le seuil d'entrée dans l'espace agricole, *considéré comme un espace commun mais organisé par l'agriculture*, et les inviter à plus de respect pour les cultures et les agriculteurs, renforce la communication sur les activités du Triangle Vert. Les élus de Saulx-les-Chartreux profitent également d'espaces participatifs communaux pour sensibiliser la population urbaine à leur projet de territoire : *Nous communiquons régulièrement sur le sujet, par des réunions de quartier et, une fois que les gens ont parlé de leurs problèmes quotidiens, de leurs trottoirs et de leurs réverbères, le maire conduit un peu tout le monde en hauteur. Il leur parle du projet urbain et du projet agricole à chaque réunion. Je pense que ceux qui ne sont pas au courant de notre projet, c'est vraiment qu'ils le font exprès. Il ne se passe pas un bulletin municipal sans qu'on en parle, toutes les réunions de quartier en font l'objet.*

Mais le projet initial de l'association était plus ambitieux. Il s'agissait de créer un troisième collège qui représenterait ces « autres usagers de l'espace » au sein du Triangle Vert. Le projet fait toujours débat. Les agriculteurs se disent prêts à quitter l'association si des associations écologistes entraient dans l'association. Les élus restent partagés. La plupart craignent de voir leur pouvoir de décision remis en cause ou que l'opposition s'empare de cet espace. Ils se contentent très bien d'avoir les agriculteurs comme seuls interlocuteurs. Certains, comme l'élue de Saulx-les-Chartreux, veulent pouvoir choisir les associations aptes à faire partie de l'association, afin qu'elles soient au moins d'intérêt départemental : *des gens qui soient capables d'avoir un recul et qui ne sont pas le nez dans le guidon dans le local à défendre leur foncier.* Pour la vice-présidente de l'association, *il faut des gens qui ont envie de parler d'intérêt collectif, qui ont envie de se projeter, de voir ce qui peut améliorer l'agriculture, quels liens on peut améliorer entre agriculteurs et urbains, comment faire de la vente directe, je veux des gens qui ont un projet et non des gens qui sont contre tout.* Des noms sont évoqués comme « NaturEssonne », une association départementale qui organise des découvertes de la faune et

de la flore autour des plans d'eau, « Essonne Nature Environnement », l'union départementale des associations de défense de la nature en Essonne, ou encore « Les Potagers de Marcoussis », une entreprise de réinsertion par des activités de maraîchage de personnes en grande difficulté. Les clubs de randonnée et de cyclisme semblent faire l'unanimité. Les centres équestres, qui peuvent déjà être membres, verraient ainsi leur statut clarifié : *ce sont d'importants utilisateurs de l'espace, ils connaissent tous les chemins, ils font une veille sans arrêt. Ce sont vraiment des personnes très respectueuses de l'environnement, qui empruntent les chemins avec leurs randonneurs.*

Ces urbains triés sur le volet pourraient s'associer aux élus et aux agriculteurs pour mettre au point des sentiers de découverte de l'agriculture ou, comme c'est déjà le cas, des sensibilisations auprès des enfants et des jeunes, via les écoles des cinq communes et le conseil municipal des jeunes à Nozay. Un agriculteur membre de l'association considère ainsi que, *si le territoire est fréquenté par des gens responsables, cela fait une veille aussi sur les cultures, parce qu'il y a beaucoup de fauche. Si le territoire est parcouru par des gens responsables, c'est une tranquillité, c'est une surveillance pour tout le monde. C'est clairement un savoir d'usage qui serait mobilisé en les intégrant dans l'association, un savoir plus militant étant repoussé, notamment pour les associations ouvertement écologistes.* Pour l'expert agronome André Fleury, qui a eu l'idée d'une forme associative entre élus et agriculteurs, les associations n'ont pas leur place au sein du Triangle Vert. D'une part, parce qu'elles n'ont pas de légitimité par rapport aux élus : *ce n'est pas un pouvoir élu, c'est un pouvoir autoproclamé.* Et d'autre part, parce qu'elles n'ont pas la connaissance du terrain et de la profession qui rend légitime la présence des agriculteurs : *Je reste agronome, la plupart des associations portent une attitude que j'appelle « d'agriculture de réconfort », une agriculture qui ne vous poserait pas de problème. Par exemple, il est évident pour tout le monde qu'il faudrait faire de la vente directe alors que les céréaliers n'ont pas le droit de faire de vente directe. Ils n'ont pas beaucoup l'occasion de comprendre de l'intérieur le métier d'agriculteur, donc ils les comprennent de l'extérieur, souvent à tort et à travers (...) Même s'il n'y a pas de procédure réglementaire de désignation, les agriculteurs désignés représentent la profession agricole. Ceux qui ont été désignés sont d'abord de ce monde-là, ils ont une lecture agricole des questions agricoles. Ils connaissent les difficultés de leur métier, les adaptations qu'il faut faire pour faire ce métier. Par contre les associations, elles ont des visions simplistes, elles sont seulement porteuses d'une image de l'agriculture.* André Fleury reconnaît que les associations posent des questions qui peuvent être utiles, par exemple au sujet de la pollution, mais il estime que *les associatifs voudraient trop souvent imposer leur réponse au local, sans prendre en compte la réalité économique du métier d'agriculteur : Le concept le plus difficile à faire passer est peut-être que considérer l'espace agricole comme un bien commun ne doit pas masquer le fait que les agriculteurs construisent leur revenu dans un contexte politique et économique donné.*

### **Une première discussion sur la modification des statuts de l'association**

Le dernier point à l'ordre du jour du CA du 19 octobre 2006 est la révision des statuts de l'association. La chargée de mission de l'association met deux sujets en débat : *On a du mal à faire venir tout le monde, aussi bien les agriculteurs que les élus, ce sont tous des gens très pris. On a du mal à avoir un nombre satisfaisant pour débattre et prendre des décisions. On pourrait laisser à la commune le choix d'élire un délégué qui ne soit pas forcément un élu mais dont la candidature serait élue au conseil municipal.* Cette première modification des statuts est soutenue par le président de l'association, mais d'autres élus sont plus réticents devant l'idée de devoir partager la décision :

L'élu de Villebon-sur-Yvette : *C'est à nous de remettre de l'ordre là-dedans, au début on n'a pas été très convaincant quand on en a parlé, mais le Triangle Vert c'est une association qui travaille, ce n'est pas si courant, on a mal appréhendé les choses. La question est de savoir si les deux délégués et les deux suppléants ne viennent pas pour la commune et si on envoie un fonctionnaire pour les remplacer, aura-t-il le droit de voter ?*

La chargée de mission de l'association : *C'est ce qu'on voulait faire...*

Le président de l'association : *Moi je connais des gens non élus qui seraient passionnés pour porter ce projet.*

La vice-présidente de l'association : *De toute façon c'est les élus qui gardent le choix.*

Le président : *C'est une décision du conseil municipal, qui désigne la personne.*

L'élu de Nozay : *Il faut formaliser les choses, en cas de vote. On peut admettre qu'un technicien territorial puisse remplacer un élu mais le moment du vote, c'est le choix des élus. C'est quand même nous qui prenons les décisions politiques*

Le président : *Le problème c'est qu'il y a Christel [la chargée de mission de l'association] qui laboure le fond, Brigitte Bouvier et moi qui tirons un peu le projet, mais on manque de gens qui portent le projet. Il y a des jours où on se sent seul, rapidement ça s'étiole, on reçoit des appels au secours de Christel.*

L'élu de Villebon-sur-Yvette : *Moi, je n'ai pas eu d'appel au secours de personne... Peut-être qu'on sent qu'on ne va pas le faire. Mais pour travailler en dehors, si de temps en temps on a besoin de quelque chose, on le fait.*

Le président : *La question est de voir si au sein du CA on peut avoir des représentants des communes qui ne soient pas des élus, mais qui peuvent porter le projet.*

L'élu de Champlan : *Au niveau de la décision, ce serait quand même les élus.*

L'élu de Nozay : *Je vais ramener ça vers mon maire, pour voir ce qu'il en pense. Pour des réunions où il n'y a pas de vote, je pense qu'on a plus de libertés. Ponctuellement, ce serait possible d'avoir un élu désigné, qui ne soit pas délégué élu. Ponctuellement, pour faire le lien.*

Le président : *Mais on n'a pas besoin de gens qui votent, on a besoin de gens qui portent ce projet.*

L'élu de Villebon-sur-Yvette : *À Villebon-sur-Yvette, on a mal appréhendé ce qui pouvait être fait, on va bien finir le mandat, on voit qu'il y a des choses qui se font comme le coup de l'étiquette, ça donne l'impression de faire partie de quelque chose. Mais on viendra plus.*

Une propriétaire d'un centre équestre : *Moi je veux bien aider.*

La chargée de mission : *Oui, ce sera bien pour les itinéraires.*

Devant ce blocage sur la première proposition, la chargée de mission présente brièvement la question de l'élargissement de la participation « aux autres usagers de l'espace », initialement prévue dans le projet associatif mais toujours pas mise en place. Le président de l'association étaye cette proposition avant qu'un débat mette en avant les réticences et les divergences de point de vue entre les différents acteurs.

Le président : *Ce troisième collègue dont on parle depuis le début est relancé par tous nos partenaires, l'intérêt c'est que ça ne soit pas seulement un projet agricole mais un projet pour les gens. Moi, je suis pour.*

Un agriculteur : *Les usagers de l'espace ? Je suis pas trop d'accord.*

L'élu de Villebon-sur-Yvette : *La question qui restait toujours quand on en a parlé c'est si ça pourrait signifier deux voix pour les agriculteurs, deux voix pour les associations, deux voix pour les élus ? Cette question de fond peut conditionner notre accord ou notre désaccord, le fait de continuer au sein du Triangle Vert. On ne décide plus de rien s'il y a deux voix pour les élus et quatre ailleurs. La position de Villebon-sur-Yvette, c'est qu'on partirait.*

Le président : *Il y a la question de la représentation des communes, qui doivent rester majoritaires, on y est tous attachés. Mais on peut voir comment les agriculteurs et les autres usagers de l'espace peuvent*

*prendre part à certaines décisions, comment on peut réussir à les faire entrer et à contrôler leurs actions. Il y a ceux qui sont porteurs d'une meilleure qualité du territoire, comme les promeneurs, et ceux qui sont des emmerdeurs.*

*L'élu de Nozay : Le troisième collègue, il va falloir franchir le pas, ce serait un troisième collègue à titre consultatif alors, il faut qu'on ait des marges de manœuvre pour arrêter leur participation. On pourrait se donner une période d'observation, voir comment ils vont se comporter, comment on peut s'investir avec eux. Les deux éléments moteurs ce sont les élus et les agriculteurs, ce sont les clés de cette association. Ils ne faut pas qu'ils se sentent dépossédés. Après, on peut définir qui on invite à titre consultatif.*

*La vice-présidente : À Saulx-les-Chartreux on a des pinailleurs... s'il y a des associations, il faut qu'elles nous aident à porter le projet, je veux pas d'associations de défense de quelque chose, sur ma commune il y en a qui nous plantent tous nos projets. Il faut que les associations soient d'un intérêt départemental, qu'on sorte des intérêts locaux.*

*Un élu : Et Sylvie [propriétaire d'un centre équestre], elle est quoi elle ?*

*(Un débat sur le statut des centres équestres s'engage).*

*La vice-présidente : La fonction d'usager nous apportera quelque chose, quand on va dans les champs comme Sylvie.*

*L'élu de Champlan : On pourrait associer le club de randonnée de ma commune.*

*La propriétaire d'un centre équestre : Il y en a dans toutes les communes.*

*L'agriculteur : On s'est jamais engueulé. Je crains de voir arriver les écolos qui sont plein de bonnes idées mais n'ont jamais touché un gramme de terre. S'ils viennent, les paysans vont s'en aller.*

*L'élu de Champlan : Mais les clubs de randonnée, ils ont une manière de penser respectueuse, quand ils se déplacent dans les chemins.*

*L'élu de Nozay : Les élus sont les représentants des habitants dans nos communes, jusqu'à preuve du contraire. C'est pas intéressant d'intégrer des habitants sans qualificatif, des particuliers. Les associations, on le voit sur d'autres réunions comme les circulations douces, c'est des empêcheurs de tourner en rond. Le Triangle Vert a certainement une carence qu'il va falloir arriver à résoudre comme la qualité de communication à monsieur et madame tout le monde, mais ce n'est pas en les intégrant aux réunions qu'on aura une meilleure communication. Il y a une réflexion à avoir pour mieux communiquer à nos habitants, pour les intégrer de cette manière. Les associations, on pourrait les intégrer à titre exceptionnel et consultatif, un soir sur un sujet bien déterminé. Mais on aura plus de désagrément que de gains.*

*L'élu de Villebon-sur-Yvette : Le troisième collègue avec des associations ne me pose pas de soucis s'ils ne votent pas, mais ils ne vont pas engager les actions communes ou le budget. Sylvie représente tout à fait le participant d'un autre collègue, mais le vote du budget doit être engagé par les élus. Si on veut continuer à exister, si c'est important de mettre des associations, je ne suis pas contre.*

*Le président : On est d'accord que l'élu est le représentant du peuple mais il n'y a pas assez de gens impliqués dans le projet, il n'y a pas vraiment de personnes motivées. Le projet ne fonctionnera pas s'il n'y a pas plus de gens, les gens n'ont aucune conscience de notre travail, il ne faut pas les voir comme une menace. On n'a pas assez d'emprise avec les gens qui pratiquent la ville. Il ne faut pas craindre les engueulades avec les autres, on a besoin des autres pour s'ouvrir, on manque de reconnaissance. Sur les projets d'itinéraires de randonnée, on pourrait rentrer en contact avec des associations qui s'y intéressent. Il faut passer à un grand orchestre, plus qu'un orchestre de chambre. Je suis d'accord sur la question du pouvoir et de la représentation, mais il est question d'une ouverture sur la vie de nos communes, c'est un des objectifs de notre projet.*

*L'élu de Nozay : Je suis d'accord pour des associations qui ont une vision de l'ensemble du territoire, pour des associations départementales. Il faudrait leur dire d'aller vers des associations locales et les fédérer, mais il nous faut une vision départementale.*

*Le président : Pour reprendre ce qu'a dit Marc, on pourrait fédérer les associations de marcheurs de Champlan et Marcoussis, pour qu'elles aient une représentation à l'échelle du Triangle Vert. On pourrait élargir notre projet collectif.*

*La vice-présidente : Il y a un intérêt à travailler avec des associations de marcheurs, qui pourraient rejoindre nos itinéraires de découverte, il y a un travail pédagogique à faire avec eux.*

*L'élu de Champlan : C'est aussi par leur intermédiaire qu'on peut faire passer le plus de respect de l'agriculture.*

*L'agriculteur : On n'a pas de problème de vandalisme avec les marcheurs.*

*L'élu de Nozay : On peut commencer le troisième collègue avec eux, ils se sont déjà approprié le territoire, ils sont respectueux.*

Le président : *Et les chasseurs ?*

(Un petit débat s'engage sur la question : d'un commun avis, cela poserait problème).

L'élu de Villebon-sur-Yvette : *Tant qu'il ne votent pas, on est d'accord.*

Le président : *On est d'accord pour inventer ensemble la manière dont on va travailler avec eux.*

L'élu de Nozay : *Je suis d'accord pour que les associations participent ponctuellement, mais c'est pas par ce moyen qu'on fera connaître le Triangle Vert à tout le monde. Ça commence à faire son chemin, des gens m'en parlent, mais très doucement. On voudrait que le Triangle Vert soit très connu de tout le monde.*

La vice-présidente : *Depuis trois ans avec Thierry et Christel on fait de l'agit prop', pour la Région, le Département, etc. Nous, on communique à chaque bulletin municipal, à chaque réunion de quartier.*

L'élu de Nozay : *Si toutes les communes ont un conseil municipal des jeunes, c'est un très bon biais.*

Le président : *On ne conclut pas sur ce point de changement des statuts. La réflexion, on la mènera ensemble.*

## Conclusion

Outre une description des activités de l'association du Triangle Vert et une évaluation de son impact sur le territoire, ce rapport de recherche a cherché à approfondir la question de la généalogie de l'association et à avancer des éléments d'analyse sur la mobilisation des savoirs citoyens au sein du processus participatif. Il en ressort que cette jeune association, dont la création doit beaucoup à la volonté politique de professionnels qui ont mis, via un mandat d'élu local, leur savoir d'expert au service du projet associatif et à la mobilisation d'une expertise extérieure de nature universitaire, joue à son tour un rôle d'expert en milieu périurbain, par ses activités de lobbying menant à une meilleure reconnaissance de son territoire. Impliqués dans des réseaux d'acteurs nationaux et européens, les initiateurs de l'association du Triangle Vert se sont fortement inspirés d'expériences similaires pour mener à bien leur projet, qui inspire à son tour d'autres territoires périurbains. Leur conceptualisation du territoire a une forte dimension collective : les porteurs du projet ont pu s'appuyer sur des systèmes nouveaux de connaissance grâce à l'existence d'un collectif en Ile-de-France.

La conception d'un projet partagé associant tous les acteurs du territoire semble idéale pour permettre un échange de savoirs entre élus, agriculteurs et urbains. Toutefois, certaines expertises semblent privilégiées, comme la compétence politique et professionnelle des élus, le savoir scientifique des universitaires et le savoir professionnel associé à un savoir d'usage des agriculteurs, alors que l'intégration d'autres savoirs citoyens provoquent moult hésitations. Si certaines associations et professions, comme les clubs de randonnée ou les centres équestres, pourraient être intégrées dans l'association au nom de leur savoir d'usage du territoire, la mobilisation de savoirs plus directement militants est ouvertement rejetée. Il n'est pas question d'intégrer des associations écologistes qui iraient au-delà de la mobilisation d'un savoir pratique et qui se confronteraient aux pratiques professionnelles des agriculteurs. La volonté d'entretenir avant tout des relations consensuelles entre élus et agriculteurs, un exercice difficile de prime abord, exclut l'intégration de savoirs plus théoriques ou plus militants qui mèneraient rapidement à des situations de conflit.

La poursuite de nos recherches sur ce cas d'étude concernera avant tout ce dernier point, c'est-à-dire l'échange de savoirs entre différents acteurs et la mobilisation des savoirs citoyens au sein d'un projet de territoire. Nous serons particulièrement attentifs aux débats concernant l'intégration d'un troisième collège d'associatifs, en suivant les activités de l'association au cours de la prochaine année (conseils d'administration, assemblées générales, réunions du comité de pilotage) et en réalisant des entretiens avec les hypothétiques nouveaux membres de ce troisième collège. Un deuxième axe de recherche concernera l'inscription de l'association du Triangle dans un ensemble plus vaste d'acteurs cherchant à maintenir l'agriculture sur le territoire périurbain. Nous pourrions ainsi mettre en parallèle les expériences du Triangle Vert et des associations du Plateau de Saclay voisin, en comparant les expertises extérieures auxquelles ils font appel et les savoirs qu'ils mobilisent au sein de leur projet.

## **Sources consultées**

### Bibliographie

- LITS, Grégoire. *L'Association du Triangle Vert*. Rapport de stage de recherche, 2006. 40 p.
- LE TRIANGLE VERT, CAUE 91. *L'agriculture du Triangle Vert pour un développement soutenable du territoire*. Plaquette de présentation, mars 2005. 11 p.
- LE TRIANGLE VERT. *Statuts de l'association*. Marcoussis : 27 juin 2003. 6 p.
- \_. *Rapport d'activité 2004*. 21 p.
- \_. *Rapport d'activité 2005*. 53 p.
- \_. *Rapport d'activité 2006*. 64 p.
- \_. *Charte pour une agriculture durable du Triangle Vert*. Projet de Charte, 25 septembre 2006. 10 p.
- Comptes-Rendus des réunions donnant lieu à la constitution de l'association, de janvier à juin 2003.
- Procès-verbaux des Conseils d'Administration de 2003 à 2007.

### Sites Internet

- Triangle Vert : [www.trianglevert.org](http://www.trianglevert.org)
- Communes du Triangle Vert : [www.ville-marcoussis.com](http://www.ville-marcoussis.com), [www.Saulx-les-Chartreux.net](http://www.Saulx-les-Chartreux.net), [www.Villebon-sur-Yvette](http://www.Villebon-sur-Yvette), [www.ville-champlan.fr](http://www.ville-champlan.fr), [www.mairie-nozay91.fr](http://www.mairie-nozay91.fr)
- Réseau Terres fertiles en Ile-de-France : <http://terresfertiles-idf.org/>
- Emission de radio Mille pattes, "l'urbanisation des zones agricoles", 26.04.2005.  
<http://cparici.asso91.com/index.php?m=dos&debut=4>
- ENSP : [www.ecole-paysage.fr](http://www.ecole-paysage.fr)

### Entretiens

Entretiens menés par Grégoire Lits en février 2006 :

- OLIVIER GILLES, vice-président du Triangle Vert, maraîcher.



- CHRISTEL STACCHETTI, chargée de mission du Triangle Vert.
- ANDRE FLEURY, professeur agronome à l'ENSP.
- BRIGITTE BOUVIER, vice-présidente du Triangle Vert, élue adjointe à l'urbanisme à Saulx-les-Chartreux.
- SYLVIE NOTOT, responsable d'un centre équestre à Saulx-les-Chartreux.
- MR SIROT, élu adjoint à l'urbanisme de Villebon-sur-Yvette.
- THIERRY LAVERNE, président du Triangle Vert, élu de Marcoussis.

Entretiens complémentaires réalisés par Héloïse Nez d'octobre à décembre 2006 :

- CHRISTEL STACCHETTI, chargée de mission du Triangle Vert, 11.10.2006 et 19.10.2006.
- SERGE PLUMERAND, maire de Villejust, 30.10.2006.
- ANDRE FLEURY, professeur agronome à l'ENSP, 31.10.2006.
- JACQUES LEMAIRE, premier adjoint au maire de Champlan, 02.11.2006.
- DAMIEN VANGASTEL, directeur du service d'urbanisme de Nozay, 02.11.2006.
- BRIGITTE BOUVIER, vice-présidente du Triangle Vert, adjointe à l'urbanisme à Saulx-les-Chartreux, 04.12.2006.

### Observations

Forum sur l'agriculture en Ile-de-France : 30.09.2006, Palaiseau.

Réunion du CA du Triangle Vert : 19.09.2006, mairie de Champlan.

Réunion du CA du Triangle Vert : 15.02.2007, mairie de Nozay.

Assemblée générale annuelle : 15.02.2007, mairie de Nozay.